



**Discours de Christian Noyer, Gouverneur de la Banque de France**

***Conférence PISA sur l'éducation financière***

**OCDE, Paris, 9 juillet 2014**

Votre Majesté,

Monsieur le Secrétaire général,

Mesdames, Messieurs,

C'est un plaisir pour moi que de m'exprimer à nouveau à l'OCDE sur l'importance de l'éducation financière, notamment pour les jeunes. Je citerai Disraeli, selon lequel « de l'éducation dépend le destin d'un pays ». Dans le domaine financier, et plus généralement économique, les banques centrales en ont bien conscience.

Après avoir évoqué les résultats français en matière de compétences financières, je replacerai --dans le cadre stratégique national-- l'action de la Banque de France.

**Les jeunes dont les connaissances sont testées par le PISA sont un public à privilégier** car il s'agit de la frange de la population sur laquelle une action éducative est la plus efficace.

Or les résultats français en termes de compétences financières à l'âge de 15 ans sont moyens, voire inférieurs à la moyenne selon le PISA. L'enquête PISA peut

certes être relativisée car, uniforme au niveau international, elle ne peut capter toutes les particularités nationales.

Elle est cependant cohérente avec les sondages réalisés par la Banque de France en lien avec TNS Sofres en 2012 et 2013 sur l'insuffisance de culture économique et financière chez les adultes. Moins d'1 sondé sur 2 était capable de dire que 1000 EUR placés pendant 2 ans à un taux d'intérêt de 2% donnaient une somme finale légèrement supérieure à 1040 EUR.

Elle va également dans le sens des travaux de recherche menés à la Banque de France en 2013, qui donnent à la France un score proche de celui des États-Unis (30% de réponses correctes), mais moindre qu'en Allemagne (53%).

Ils confirment enfin l'influence du niveau d'éducation financière sur les comportements financiers des ménages en France en termes de planification budgétaire à long terme, de détention d'actions, etc.

**Aussi les autorités françaises se sont-elles engagées à améliorer cette situation.** L'éducation économique et financière n'est pas seulement utile au quotidien de nos concitoyens, y compris en âge scolaire ; elle conditionne le bon fonctionnement de l'économie et l'efficacité des politiques économiques. Elle renforce aussi l'inclusion financière des populations vulnérables.

Les autorités sont donc en train de finaliser la stratégie nationale de la France en matière d'éducation financière du public. Cette mission a été confiée au CCSF (Comité consultatif sur les services financiers) sur la base des principes de haut niveau relatifs aux stratégies nationales pour l'éducation financière élaborés par l'OCDE et adoptés par le G20.

Il s'agit de passer d'une gamme d'acteurs publics et privés, d'initiatives utiles mais dispersées, à une stratégie nationale cohérente. À noter, les jeunes feront l'objet d'une attention particulière, ce qui souligne l'importance des données PISA de l'OCDE.

Les programmes scolaires actuels accordent déjà une place croissante à l'enseignement des sciences économiques et sociales. L'enseignement économique est devenu obligatoire pour les 15/16 ans en 2010 et les horaires dédiés constituent un effort majeur, au sein de l'OCDE.

De nombreux acteurs publics et privés interviennent de façon complémentaire par des publications et des actions de terrain. Par exemple, soutenu par la banque centrale, l'IEFP (Institut pour l'éducation financière du public) développe un site internet, des publications et des actions de formation. La Fédération bancaire française diffuse aussi des publications et anime un site web pédagogique ; l'AFD (Agence française du développement) éduque sur les transactions financières des travailleurs migrants, etc.

**Plus généralement, la Banque de France se mobilise à des fins d'éducation économique et financière.** Certes, l'éducation ne va pas se substituer à la fonction de régulation des banques centrales, qu'il s'agisse de réglementation des institutions financières ou de protection des consommateurs ; elle ne va pas non plus régler les problèmes d'inclusion financière des plus démunis.

Contribuant à la stabilité monétaire et financière, la Banque de France s'engage dans cette action. Sa stratégie repose sur 4 principes : cibler ses interventions (les publics et les produits), privilégier les actions avec effet de levier, concentrer ses contenus pédagogiques sur les sujets où elle est la plus légitime, s'ajuster aux programmes scolaires et aux besoins des enseignants en économie.

Par exemple, elle fournit plusieurs services aux particuliers : rééchelonnement de prêts bancaires aux surendettés ; accès à la demande aux fichiers sur les impayés et les chèques irréguliers ; service de droit au compte bancaire ; site internet ; etc. Le site internet commun des autorités de supervision traite aussi de l'activité bancaire, d'épargne, de crédit et d'assurance. La plateforme téléphonique Assurance Banque Épargne Info service a reçu près de 330 000 appels en 2013.

La Banque de France diffuse aussi des productions pédagogiques, sous la forme notamment de vidéos. Elle organise des ateliers et des conférences à vocation

pédagogique, avec un effort particulier envers les populations défavorisées et les jeunes lycéens.

Elle investit enfin dans un projet de musée innovant dédié à l'économie (la Cité de l'économie et de la monnaie) destiné à accueillir plus de 100 000 visiteurs par an, essentiellement scolaires. Pour préparer l'ouverture de cette Cité, elle a coproduit en 2013, avec Universcience la plus grande exposition temporaire d'Europe, qui a attiré quelque 175 000 visiteurs.

Et en attendant l'inauguration de cette Cité, elle développe un site internet spécifique dédié à la pédagogie de l'économie. Celui-ci accueille déjà de nombreux internautes, séduits par son caractère ludique.

En effet, pour ce faire, la Banque de France et la Cité de l'économie n'hésitent pas à recourir aux nouvelles technologies, à l'humour, ainsi qu'aux jeux à vocation didactique, éducative.